



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-Le-reacteur-4-ouvert-mais-la-ventilation-coupee>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Gravelines : Le réacteur 4 ouvert mais la ventilation coupée**

30 juillet 2021

France : Gravelines : Le réacteur 4 ouvert mais la ventilation coupée

EDF confine mal la radioactivité

C'est la seconde année de suite que ça arrive. À Gravelines (Hauts-de-France), EDF ne prend pas les précautions suffisantes avec le confinement de la radioactivité, alors même que les accès au bâtiment du réacteur sont grands ouverts. Et ce n'est qu'après-coup que l'industriel s'en rendra compte et découvrira que le problème a été créé par ses erreurs. Erreur de configuration des circuits de ventilation, contrôles insuffisants avant les opérations, prise de risques de contamination des personnes et de l'environnement en cas de montée de la radioactivité dans le bâtiment ... *Bis repetita* pour l'industriel qui a manifestement bien du mal à suivre les règles élémentaires liées à ses activités nucléaires.

EDF n'apprend manifestement pas de ses erreurs et les reproduit quasiment à l'identique. **En septembre 2020, sur le réacteur 1, l'industriel se rend compte qu'une partie du système de ventilation du bâtiment réacteur, notamment ce qui permet de piéger l'iode radioactif pour éviter sa dispersion dans l'environnement et limiter la contamination du personnel, n'était pas branchée.** Et ce alors même que les sas d'accès au bâtiment étaient grands ouverts et que le combustible allait être sorti de la cuve. Au moment où justement, il y a des risques accrus de dispersion de radioactivité à l'extérieur, par les ouvertures du bâtiment mais aussi par les manipulation de combustible ([voir notre article sur cet incident](#)).

En juillet 2021, cette fois sur le réacteur 4, les sas d'accès sont grands ouverts et le combustible nucléaire va être sorti de la cuve. Les procédures dans ce cas là sont toujours les mêmes : pour éviter toute dispersion de radioactivité à l'extérieur, la ventilation doit être pleinement opérationnelle et doit pouvoir piéger une partie des radionucléides dans des filtres en cas de besoin. Sauf que le système de ventilation s'est entièrement fermé le 25 juillet, suite à "une manipulation d'exploitation". **Impossible donc de récupérer l'air ambiant pour le filtrer en cas de montée de radioactivité dans l'enceinte.** Impossible de maintenir le bâtiment en dépression pour confiner l'air pollué à l'intérieur et l'empêcher de sortir. Impossible également de protéger le personnel d'une sur-

exposition aux rayonnements et d'une contamination si jamais un accident survenait.

On ne sait pas précisément combien de temps le système de ventilation est resté hors-service. On sait en revanche que **le problème venait d'une erreur commise lors de sa configuration 10 jours avant** : la procédure à appliquer, qui avait été modifiée pour que l'incident de 2020 ne se reproduise pas, n'a pas été respectée. Pourquoi ? Ça on ne le sait pas. Comment se fait-il que la configuration de la ventilation n'ait pas été vérifiée avant de lancer les opérations ? Ça non plus on ne le sait pas. **Manifestement, EDF ne tire pas profit de ses erreurs passées. Même lorsqu'il s'agit de protéger son personnel et de préserver l'environnement d'une contamination par la radioactivité.** Et l'industriel présente l'incident comme le "non-respect d'une mesure compensatoire". Comme s'il s'agissait simplement d'un petit oubli sans gravité, sans implications, sans conséquences. **Ces faits et leur récurrence montrent qu'EDF est loin, très du sérieux et de la prudence attendues de la part d'un exploitant nucléaire. Et ne semble pas s'améliorer avec le temps.** Avec à la clé, des risques accrus pour les travailleurs, les populations et l'environnement.

Ce que dit EDF :

Déclaration d'un événement significatif de sûreté de niveau 1 relatif au non-respect d'une mesure compensatoire

Publié le 30/07/2021

Le 23 juillet 2021, l'unité de production 4 est à l'arrêt pour maintenance programmée. Les opérations d'exploitation prévoient l'ouverture d'un sas situé au niveau 8 mètres de l'enceinte de confinement du bâtiment réacteur. Une mesure compensatoire à cette ouverture est la disponibilité des deux circuits redondants du système de surveillance atmosphérique (ETY) de l'enceinte du bâtiment réacteur.

Le 25 juillet, une manipulation d'exploitation entraîne la fermeture automatique de deux vannes de ce système. Elles sont immédiatement ré-ouvertes. L'analyse réactive met en doute la configuration attendue du système ETY. Le sas est partiellement refermé et permet le prélinage [1] du circuit par les équipes, selon la procédure en vigueur. L'ouverture complète du sas est alors à nouveau autorisée.

Les analyses à l'issue concluent qu'un prélinage du système ETY avait été réalisé le 16 juillet dans une configuration erronée. Cet événement n'a pas eu de conséquence réelle sur la sûreté des installations, le système concerné n'étant utilisé qu'en situation accidentelle. Toutefois, mettant en évidence un défaut de prise en compte d'un retour d'expérience sur une opération similaire survenue en 2020, la direction de la centrale nucléaire de Gravelines a déclaré cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire le 28 juillet 2021 au niveau 1 de l'échelle INES graduée de 1 à 7.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-gravelines/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-gravelines/declaration-d-un-evenement-significatif-de-surete-de-niveau-1-relatif-au-non-respect-d-une-mesure-compensatoire-1>

Ce que dit l'ASN :

Non-respect des règles générales d'exploitation

Publié le 04/08/2021

Le 28 juillet 2021, EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif au non-respect des règles générales d'exploitation concernant l'indisponibilité du circuit de ventilation de l'enceinte de confinement du réacteur 4.

Le bâtiment du réacteur, à l'intérieur duquel se trouve notamment la cuve qui contient le combustible nucléaire, est équipé de deux sas d'accès et d'une ouverture de grande dimension appelée « tampon d'accès matériel ». Ces accès peuvent être ouverts lors de certaines phases d'arrêt pour maintenance afin de permettre l'entrée de personnes et de matériel. **Lorsque ces accès sont ouverts, alors que le combustible est présent dans la cuve, les règles générales d'exploitation imposent que les deux voies redondantes du système de ventilation (ETY), qui font passer l'air extrait du bâtiment du réacteur sur des pièges à iode, soient disponibles pour pouvoir assurer un confinement dynamique en cas de relâchement de radioactivité dans le bâtiment du réacteur.**

Le 23 juillet 2021, le réacteur 4 est en cours d'arrêt dans le cadre de sa maintenance et de son rechargement en combustible. Le combustible est dans la cuve du réacteur et les opérations à réaliser nécessitent l'ouverture d'un sas de l'enceinte de confinement du bâtiment du réacteur.

Le 25 juillet 2021, une manipulation d'exploitation entraîne la fermeture automatique de deux vannes du système ETY, le rendant indisponible. En cas d'augmentation de la radioactivité dans le bâtiment du réacteur, le système ETY n'aurait pas pu assurer sa fonction de confinement dynamique.

Une première analyse de l'événement conclut que **la pré-configuration du système ETY, réalisée le 16 juillet 2021 en vue de l'ouverture du sas d'accès, n'a pas été faite suivant la procédure** locale qui prend en compte le retour d'expérience d'un événement similaire survenu en 2020 sur le réacteur 1.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, les personnes et l'environnement. Toutefois, cet événement met en évidence un défaut de prise en compte du retour d'expérience. L'événement a donc été classé au niveau 1 de l'échelle INES (échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, graduée de 0 à 7 par ordre croissant de gravité).

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Non-respect-des-regles-generales-d-exploitation34>

Notes

[1] Le pré-lignage est une opération qui consiste à mettre en configuration adéquate le matériel concerné en vue de sa remise en exploitation ou en vue d'un essai.